

**Election au conseil de l'UFR LE**  
**Scrutin du 19 mars 2019**

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

*VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L.713-3, L.719-1, L.719-2, D.719-1 à D.719-40;*

*VU les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;*

*VU les statuts de l'UFR LE;*

*VU l'arrêté n° 2019-022 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils de composante ;*

*VU le procès-verbal de dépouillement ;*

Le Président de l'Université Grenoble Alpes, a procédé à la vérification du procès-verbal des opérations de vote et pris connaissance des observations qu'il comporte.

Il a ensuite établi comme suit les résultats du scrutin :

**Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 28

Votants : 17

Bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 14

Quotient électoral : 2.33

Taux de participation électorale (*Votants/inscrits*) : 60.71%

**A obtenu :**

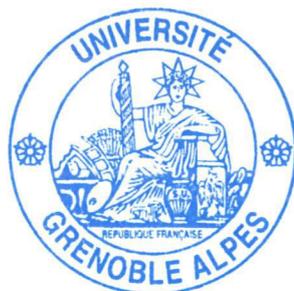
Liste	Total Voix
Pour un dialogue constructif	14

**Sont élus :**

Liste	sièges	Noms des élus
Pour un dialogue constructif	6	1- MOLINARI Véronique 2- CAPLAN Raul 3- DESPRES Isabelle 4- CASALINO Leonardo 5- MIANOWSKI Marie 6- GENTON François

Les résultats proclamés ci-dessus, sont adressés au Recteur de l'Académie de Grenoble pour son information, au Directeur général des services et à la Directrice de l'UFR LE pour qu'il soit procédé à leur affichage.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 mars 2019



Le Président de l'Université Grenoble Alpes  
Patrick LEVY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick Levy', is written over the printed name.

**Election au conseil de l'UFR LE**  
**Scrutin du 19 mars 2019**

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L.713-3, L.719-1, L.719-2, D.719-1 à D.719-40;

VU les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;

VU les statuts de l'UFR LE;

VU l'arrêté n° 2019-022 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils de composante ;

VU le procès-verbal de dépouillement ;

Le Président de l'Université Grenoble Alpes, a procédé à la vérification du procès-verbal des opérations de vote et pris connaissance des observations qu'il comporte.

Il a ensuite établi comme suit les résultats du scrutin :

**Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 127

Votants : 84

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 83

Quotient électoral : 13.83

Taux de participation électorale (*Votants/inscrits*) : 66.14%

**Ont obtenu :**

<b>Listes</b>	<b>Total Voix</b>
Construire l'avenir ensemble	22
Démocratie, participation et collégialité pour l'avenir de notre UFR	40
Ouverture et diversité : pour une UFR engagée et solidaire	21

**Sont élus :**

Listes	Sièges attribué au quotient	Sièges attribué au plus fort reste (article D.719-21 du code de l'éducation)	Noms des élus
Construire l'avenir ensemble	1	1	1- VANDAMME Christine 2- BEYLIER Pierre-Alexandre
Démocratie, participation et collégialité pour l'avenir de notre UFR	2	1	1- DONTAINE Alain 2- CARETTE Alice 3- TAHA Zakaria
Ouverture et diversité : pour une UFR engagée et solidaire	1	0	1- THIBONNIER Laure

Les résultats proclamés ci-dessus, sont adressés au Recteur de l'Académie de Grenoble pour son information, au Directeur général des services et à la Directrice de l'UFR LE pour qu'il soit procédé à leur affichage.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 21 mars 2019



Le Président de l'Université Grenoble Alpes  
Patrick LEVY



**Election au conseil de l'UFR LE**

**Scrutin du 19 mars 2019**

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

*VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L.713-3, L.719-1, L.719-2, D.719-1 à D.719-40;*

*VU les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;*

*VU les statuts de l'UFR LE;*

*VU l'arrêté n° 2019-022 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils de composante ;*

*VU le procès-verbal de dépouillement ;*

Le Président de l'Université Grenoble Alpes, a procédé à la vérification du procès-verbal des opérations de vote et pris connaissance des observations qu'il comporte.

Il a ensuite établi comme suit les résultats du scrutin :

**Collège C : Personnels BIATSS**

Sièges à pourvoir : 4

Inscrits : 31

Votants : 12

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 12

Quotient électoral : 3

Taux de participation électorale (*Votants/inscrits*) : 38.71%

**A obtenu :**

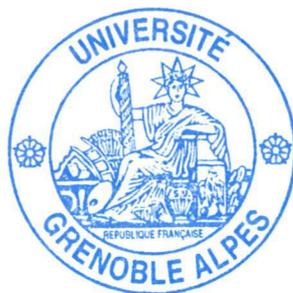
Liste	Total Voix
Représentation des personnels administratifs	12

**Sont élus :**

Liste	sièges	Noms des élus
Représentation des personnels administratifs	4	1- CORDON Carole 2- MAZZILI Isabelle 3- DONNE Mélanie 4- GHARBI Farah

Les résultats proclamés ci-dessus, sont adressés au Recteur de l'Académie de Grenoble pour son information, au Directeur général des services et à la Directrice de l'UFR LE pour qu'il soit procédé à leur affichage.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 21 mars 2019



Le Président de l'Université Grenoble Alpes  
Patrick LEVY

**Election au conseil de l'UFR LE**

**Scrutin du 19 mars 2019**

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

*VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L.713-3, L.719-1, L.719-2, D.719-1 à D.719-40;*

*VU les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;*

*VU les statuts de l'UFR LE;*

*VU l'arrêté n° 2019-022 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils de composante ;*

*VU le procès-verbal de dépouillement ;*

Le Président de l'Université Grenoble Alpes, a procédé à la vérification du procès-verbal des opérations de vote et pris connaissance des observations qu'il comporte.

Il a ensuite établi comme suit les résultats du scrutin :

**Collège D : Usagers**

Sièges à pourvoir : 4 (soit 4 titulaires et 4 suppléants)

Inscrits : 2466

Votants : 53

Bulletins blancs ou nuls : 5

Suffrages exprimés : 48

Quotient électoral : 12

Taux de participation électorale (*Votants/inscrits*) : 2.15%

**A obtenu :**

Liste	Total Voix
A Stendhal, on compte pas pour que dalle !	48

**Sont élus :**

Liste	sièges	Noms titulaires	Noms suppléants
A Stendhal, on compte pas pour que dalle !	4	1- MARC Emmy 2- PERRUCHE Mathieu 3- ALTINKAYNAK Alice 4- PRUVOST Vincent	1-VIVACQUA Elena 2-BOUVERON Lilian 3-SCOHY Maylee 4-TANOU SALL Ousmane

Les résultats proclamés ci-dessus, sont adressés au Recteur de l'Académie de Grenoble pour son information, au Directeur général des services et à la Directrice de l'UFR LE pour qu'il soit procédé à leur affichage.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 21 mars 2019

Le Président de l'Université Grenoble Alpes  
Patrick LEVY



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned to the right of the official seal.